

**APPEL
A AGIR**

Votre association donne t'elle envie aux bénévoles d'y prendre des responsabilités ?

Dans un contexte de forte évolution des dynamiques d'engagement, un grand nombre d'associations constatent qu'elles donnent de moins en moins envie aux bénévoles d'y prendre des responsabilités. Si vous partagez ce constat, cet appel de la commission inter associative de France Bénévolat peut vous intéresser, en tant que dirigeant associatif, élu ou salarié.

Bien que l'envie d'agir des jeunes progresse régulièrement depuis 15 ans, beaucoup d'entre eux préfèrent l'exercer en dehors de nos organisations, qu'ils trouvent « trop rigides, trop centralisées, peu démocratiques, peu inclusives... »

Dans le même temps, l'engagement des seniors connaît une forte érosion, un grand nombre d'entre eux ne souhaitant pas retrouver les mêmes contraintes de l'emploi qu'ils ont quitté, sans même percevoir ce qu'une action associative pourrait leur apporter.

Ainsi, beaucoup d'associations sont appelées à interroger leur projet et leur organisation afin de (re)donner envie aux bénévoles, selon les besoins de l'association, d'animer une équipe, de porter un projet, de coordonner une activité, de piloter une unité, une antenne, un groupe, de gérer les moyens, de représenter l'association, de devenir formateur, d'assurer l'administration ... et pour certains bénévoles de s'impliquer dans les instances de gouvernance.

La vitalité des associations est en jeu. La pérennité de certaines activités est parfois engagée.

C'est pourquoi, la commission inter associative de France Bénévolat propose cet appel à agir aux instances dirigeantes, avec trois défis à relever :

#Défi1

Un défi à relever pour bouger les lignes de son projet et de son organisation, afin de donner envie aux bénévoles de partager des responsabilités associatives

#Défi2

Un défi à relever pour mobiliser de nouveaux moyens, en termes de budget et de ressources humaines, afin de donner à son association la capacité de porter ces changements

#Défi3

Un défi à relever pour coopérer entre associations, notamment au sein de France Bénévolat, afin de progresser ensemble sur le partage des responsabilités associatives

**Votre
association
donne t'elle envie
aux bénévoles
d'y prendre des
responsabilités ?**

#Défi1

Un défi à relever pour bouger les lignes de son projet et de son organisation, afin de donner envie aux bénévoles de partager des responsabilités associatives

Avec ce défi, il s'agit d'envisager le partage des responsabilités associatives, à partir d'un projet commun qui articule le collectif et l'individuel, dans une dynamique participative.

Un projet commun, c'est la base

Dans une association, c'est le but commun qui doit animer la volonté de s'associer. Et « la fin devant justifier les moyens », il s'agit de (re)mettre de l'humain dans nos projets, de l'âme et de l'énergie dans nos équipes, de l'envie de faire collectif dans nos modes de fonctionnement...

La place du collectif est centrale

Dans une association, c'est le collectif qui doit structurer la prise de responsabilité, dans une logique de partage non de conquête. Il s'agit de développer notre capacité à faire ensemble, à agir ensemble, à décider ensemble... au service d'un projet commun.

La place de chacun.e est essentielle

Dans une association, c'est la diversité des acteurs et des engagements qui doit faire la richesse du collectif. Il s'agit de s'ouvrir à une diversité de profils (parité, place des jeunes, ancienneté, compétences, origine sociale, géographique, culturelle, ...) et d'accompagner chacun.e dans son parcours d'engagement.

C'est pourquoi la question du partage des responsabilités associatives doit s'inscrire dans un processus permanent, positif, mobilisateur qui implique les dirigeants bénévoles (élus et nommés) et les dirigeants salariés quand il y en a. Au regard de la diversité des situations associatives, il y a une diversité de possibilités, de leviers, de solutions concrètes (voir encadré) pour répondre au défi du partage des responsabilités associatives.

Il appartient à chaque association de définir sa propre stratégie pour relever le défi du partage des responsabilités associatives et si besoin pour conduire la transformation de son organisation.

Exemples de leviers et solutions concrètes pour partager les responsabilités associatives :

- les modes de fonctionnement pour jouer collectif en équipes, en cercles, par projets...
- la coresponsabilité pour partager la charge et additionner les compétences
- la transmission pour assurer la continuité
- la parité femmes-hommes pour changer la culture
- les modes de désignation pour une légitimité par élection, par nomination, par cooptation...
- la limitation des mandats (durée, non cumul) pour le partage des responsabilités
- le soutien aux bénévoles pour les mettre en sécurité
- l'accompagnement des bénévoles par la formation, le parrainage/marrainage, le mentorat
- l'ouverture pour « ne pas rester entre soi » et renforcer la diversité et l'inclusivité
- les moyens (prise en charge des frais, garde d'enfants,...) pour concilier engagement et vie personnelle
- la mise en valeur des responsables engagés pour démystifier, pour désacraliser...
- le positionnement des salariés pour mieux articuler leur mission avec celle des responsables bénévoles
- la collégialité dans les instances élues pour associer les autres responsables

**APPEL
A AGIR**

**Votre
association
donne t'elle envie
aux bénévoles
d'y prendre des
responsabilités ?**

#Défi2

Un défi à relever pour mobiliser de nouveaux moyens, en termes de budget et de ressources humaines, afin de donner à son association la capacité de porter ces changements

Le bénévolat est synonyme de don de temps et de gratuité.

Pourtant sa gestion et son animation nécessitent de mobiliser des moyens pour animer et financer des démarches de mobilisation, des actions de formation, des dispositifs d'accompagnement à la prise de fonction ou de valorisation des parcours...

Affecter un budget ou des ressources humaines pour animer et gérer le partage des responsabilités associatives est un investissement, c'est une nécessité !

Il appartient aux associations de porter cette question aux débats de leur Conseil d'administration, de leur Assemblée générale...

**APPEL
A AGIR**

**Votre
association
donne t'elle envie
aux bénévoles
d'y prendre des
responsabilités ?**

#Défi3

Un défi à relever pour coopérer entre associations, notamment au sein de France Bénévolat, afin de progresser ensemble sur le partage des responsabilités associatives

Avec cet appel à agir pour le partage des responsabilités associatives, nos associations se mobilisent collectivement :

POUR LA SOCIÉTÉ, parce que le partage des responsabilités associatives contribue au vivre ensemble, à la citoyenneté, à la démocratie, aux enjeux sociétaux et environnementaux...

POUR LES ASSOCIATIONS, parce que le partage des responsabilités associatives constitue la force d'une association et bien souvent le gage de sa pérennité

POUR LES BÉNÉVOLES, parce que le partage des responsabilités associatives offre à chaque bénévole la possibilité d'une aventure collective à travers une expérience émancipatrice.

France Bénévolat contribue à cette coopération entre associations, en associant le réseau des centres départementaux France Bénévolat, et en lien avec le Mouvement associatif, dont elle est membre.

Pour prolonger cet appel à agir, la Commission inter associative construit une boîte à outils pour permettre aux associations de partager des pratiques réussies concernant le partage des responsabilités associatives.



France Bénévolat a pour vocation le développement de l'engagement bénévole associatif pour tous, au service d'une citoyenneté active et solidaire.

Notre projet associatif se décline en trois missions :

- Porter la parole de l'engagement bénévole associatif pour tous
- Mettre en relation les acteurs de l'engagement
- Accompagner les associations

Les associations constituent une force majeure de notre société. L'ambition de France Bénévolat est d'accompagner nos concitoyens dans le passage du don de temps vers un engagement associatif au sein d'espaces de liberté, d'innovation et de générosité. Le tout, au service des solidarités et du lien social.

France Bénévolat est reconnue d'utilité publique.

www.francebenevolat.org/

La commission inter-associative de France Bénévolat est composée d'une trentaine d'associations nationales :

Action contre la Faim ■ Addiction France ■ ADIE ■ Agence du Don en nature ■ AGIR abcd ■ Amnesty International France ■ APF France handicap ■ Apprentis d'Auteuil ■ Armée du Salut ■ CCFD - Terre solidaire ■ Chemins d'Espérance ■ Croix-Rouge française ■ Emmaüs France ■ ESA (Entraide Scolaire Amicale) ■ FAGE Fédération des associations générales étudiantes ■ Fédération Entraide Protestante ■ Fédération Française des Diabétiques ■ Fédération SOLIHA ■ Fondation Claude Pompidou ■ Habitat et Humanisme ■ IEDH Institut européen de développement humain ■ Initiative France ■ La Ligue contre le cancer ■ L'Outil en main ■ Ordre de Malte France ■ Petits Frères des Pauvres ■ Prévention Routière ■ Restos du cœur ■ Secours Catholique ■ Secours Populaire ■ SNL Solidarités nouvelles pour le logement ■ SNC Solidarités nouvelles face au chômage ■ SNSM Société nationale des sauveteurs en mer ■ UNA Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles ■ UNAPP Union nationale des acteurs de parrainage de proximité ■ UNICEF France ■ Wikimedia ■ WWF

La coordination de la Commission InterAssociative est assurée par Elisabeth Pascaud et Hubert Pénicaud